

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

2175, rue De Salaberry

Investissements

2,8 M\$

Calendrier

Phase 1 : terminée

Phase 2 : de mars à l'été 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Corporation de construction

Germano

Redémarrage du chantier

La phase 1 des travaux s'est très bien déroulée, grâce à votre collaboration.

Nous vous rappelons que les travaux visent à éliminer les infiltrations d'eau dans votre immeuble, à le conserver intact et à moderniser son apparence.

La priorité de la phase 2 des travaux : **installer les portes-fenêtres.**

Pour installer les portes-fenêtres, nous devons démolir le mur extérieur et le reconstruire. Nous voulons réaliser ces travaux quand il ne fait pas trop froid. Nous vous fournirons un système de chauffage supplémentaire, pour le jour ou la nuit, aux endroits où le mur n'est pas isolé.

Travaux à venir :

- ▶ Les portes-fenêtres seront installées dans les logements se terminant par 01, 02 et 03.
- ▶ Des portes-fenêtres seront ensuite installées dans les logements se terminant par 13, 14, 15 et 16 dans l'ordre qui est le plus simple pour l'entrepreneur et en fonction de la météo.
- ▶ Les travaux de revêtement extérieur seront réalisés dès que les matériaux seront livrés.
- ▶ La cour arrière sera réaménagée.
- ▶ Un aménagement paysager sera réalisé.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements,
- ▶ présence d'échafaudages autour de l'immeuble.

Vous n'aurez pas accès à votre balcon quand les ouvriers installeront votre porte-fenêtre.

Merci!

*Votre patience
et votre collaboration
sont appréciées.*

Avec vous



C'est naturel

Rencontre d'information du 15 mars 2016 :

- ▶ 30 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.

Prochaines étapes :

- ▶ L'OMHM vous présentera un plan d'aménagement pour la cour arrière.
- ▶ Le chantier sera terminé cet été, si tout va bien

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
- ▶ faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe);
- ▶ dégager votre salon (voir fiche en annexe);
- ▶ préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe);
- ▶ entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.

1. **Surveillez les avis sur les écrans à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
2. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés **entre 8 h et 17 h**.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3077**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec 



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir**.
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Marc Sédillot**,
votre agent de liaison : **514 868-3077**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

